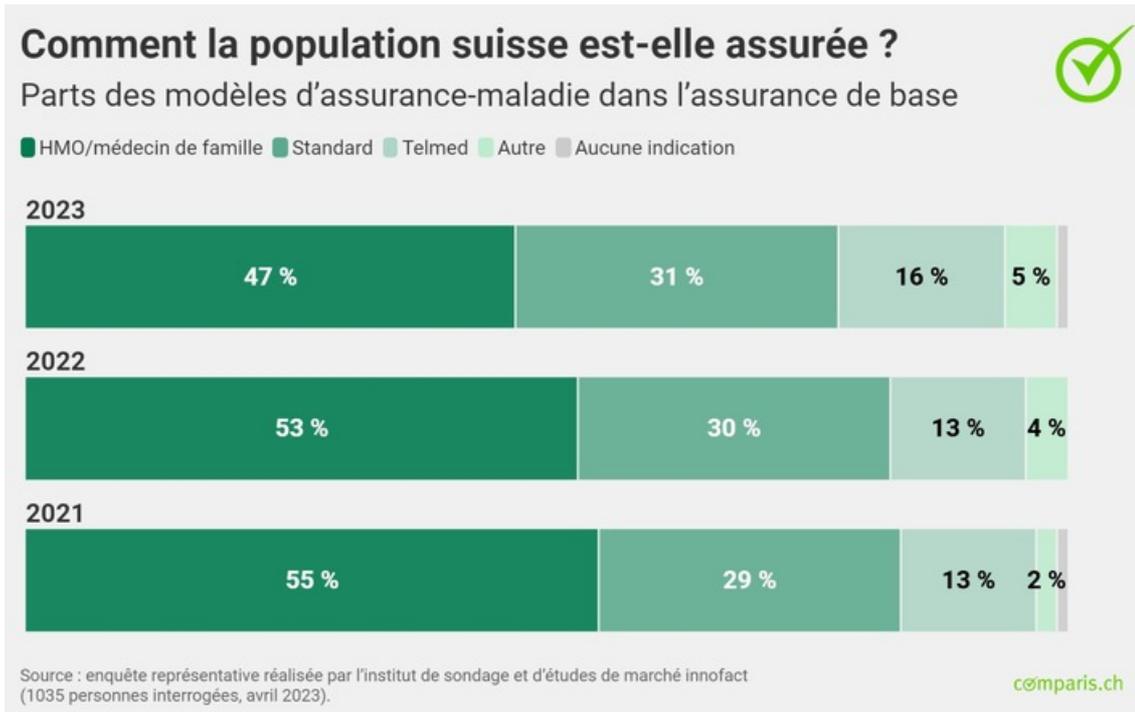


01.06.2023 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse : Croissance record pour la KPT suite au choc des primes



Communiqué de presse

Analyse 2023 sur l'assurance de base des caisses maladie

Croissance record pour la KPT suite au choc des primes

La hausse vertigineuse des primes pour l'année 2023 a entraîné des changements historiques sur le marché des caisses-maladie, comme le montre une enquête menée par Comparis auprès des caisses maladie. Avec 195 100 assuré-e-s de base supplémentaires, la KPT a établi un record : depuis l'introduction de l'assurance de base obligatoire en 1996, jamais une caisse maladie n'avait enregistré une croissance aussi importante dans celle-ci en un seul coup. L'analyse montre également que les leaders de la branche, comme Assura et Helsana, sont les perdants de cette année. Une enquête représentative supplémentaire commandée par Comparis révèle en outre que la demande en faveur des modèles HMO et médecin de famille marque le pas.

Zurich, le 1er juin 2023 – Supérieure à la moyenne, l'augmentation des primes de 6,6 % pour l'année 2023 a entraîné une augmentation massive du nombre d'entrées et de sorties par rapport à l'année précédente. Tels sont les résultats de la nouvelle analyse de Comparis portant sur la clientèle des grandes caisses maladie suisses dans l'assurance de base.

La KPT a enregistré la plus forte croissance avec 195 100 nouvelles personnes assurées pour l'assurance de base. Un record : il s'agit de la plus forte croissance de la clientèle d'une caisse depuis l'introduction de l'assurance de base obligatoire en 1996. La clientèle de la caisse bernoise a ainsi augmenté de 54,6 %.

« Plus les primes grimpent, plus les assuré-e-s changent de caisse maladie. Ce dernier facteur entraîne de nouvelles fluctuations des primes, car les caisses qui enregistrent une forte croissance de la clientèle et peu de réserves doivent augmenter les primes plus fortement que la concurrence l'année suivante », commente Felix Schneuwly, expert Assurance maladie chez Comparis. Les fortes fluctuations des primes ont toujours été moins dues à la hausse des coûts qu'à l'intervention politique dans les réserves des assureurs.

Les deux leaders du secteur sont les perdants

La grande perdante en 2023 est à nouveau Assura, caisse domiciliée à Pully, près de Lausanne. L'assureur a perdu 89 000 assuré-e-s, a été dépassé par le groupe Swica et se situe maintenant à la 4e place. Helsana a perdu 84 000 assuré-e-s et reste de loin le numéro 2 de la branche derrière CSS, qui a perdu 10 800 clientes et clients. Parmi les 13 plus grandes caisses maladie, c'est Atupri, à Berne, qui a enregistré le plus fort recul en pourcentage (21 %), perdant 40 500 assuré-e-s.

« Pendant des années, Assura a été presque partout l'assureur-maladie pratiquant les primes d'assurance de base les plus basses. Cependant, la chasse aux bons risques n'est plus rentable. Les caisses comptant une grande clientèle en bonne santé doivent contribuer à la compensation des risques, tandis que les concurrents avec une grande clientèle de personnes malades reçoivent de l'argent du pot commun de compensation des risques. C'est pourquoi Assura doit investir encore plus dans la qualité du service

afin de stopper la perte de clientèle », explique Felix Schneuwly.

Helsana enregistre la plus forte croissance de sa clientèle depuis 2018

La comparaison sur cinq ans est légèrement différente de la comparaison sur un an : malgré les pertes actuelles, Helsana a pu fortement élargir sa clientèle depuis 2018. Elle a accueilli 237 000 assuré·e·s supplémentaires dans l'assurance de base (126 400 pour CSS et 110 000 pour le groupe Swica). En pourcentage sur cinq ans, la KPT arrive une fois de plus en tête avec 43,6 % (167 700 assuré·e·s), devant Sympany avec 22,8 % (44 400 assuré·e·s) et EGK avec 16 % (13 200 assuré·e·s).

Avec la hausse de cette année, le Groupe Mutuel est parvenu à réduire les pertes de ces cinq dernières années à 58 500 client·e·s, contrairement à Assura qui a perdu 187 000 client·e·s depuis 2018. Avec cette baisse de 18,7 %, elle se situe légèrement devant Atupri, dont l'effectif a diminué de 17,4 %, soit 32 200 assuré·e·s, durant cette période.

Hausse significative des nouveaux modèles d'assurance alternatifs

Une enquête représentative supplémentaire menée par Comparis auprès de 1035 personnes montre qu'environ 31 % des adultes interrogés en Suisse déclarent être affiliés au modèle standard de l'assurance de base. Cette valeur est stable depuis des années. Le choc des primes n'y a rien changé.

Les choses ont bougé dans les autres modèles d'assurance. Les modèles du médecin de famille ou HMO ont perdu de leur attrait. En 2023, 47 % misent sur un tel modèle, soit nettement moins qu'en 2021 et 2022. Ces modèles attiraient respectivement 55 % et 53 % des personnes assurées. En revanche, les « autres » modèles, souvent de nouveaux modèles d'assurance, ont progressé. Leur part est passée de 2 % en 2021 à 5 % cette année.

Le modèle Telmed patauge

Le modèle Telmed peine toujours à décoller. Seules 16 % des personnes assurées ont opté pour la première consultation en ligne, un pourcentage quasiment identique à celui de 2022.

Le besoin croissant des personnes assurées d'obtenir rapidement et directement une aide personnelle va précisément à l'encontre des principes de fonctionnement du modèle Telmed. En plus des primes d'assurance maladie basses, la possibilité de consulter directement son médecin de famille et l'obtention rapide de rendez-vous auprès d'autres prestataires de soins médicaux sont toutes deux citées comme des critères déterminants dans le choix du modèle d'assurance.

En 2021, la faculté de pouvoir consulter directement son médecin de famille représentait un critère plutôt voire très important pour 81 % des personnes interrogées. Cette année, cette proportion s'élève déjà à 85 %. En 2021, 81 % des personnes interrogées jugeaient l'obtention rapide d'un rendez-vous chez le médecin plutôt voire très importante. En avril 2023, elles étaient 85 %.

« La croissance des coûts et la pénurie de personnel qualifié nous obligeront à accélérer la numérisation », déclare Felix Schneuwly, qui ajoute : « Si la télémédecine et la numérisation sont utilisées de manière générale tout au long du parcours de traitement, le confort et la qualité des soins médicaux pour les patient·e·s et les professionnel·le·s peuvent être améliorés. Mais la condition préalable est l'accès numérique complet à toutes les données pertinentes des patient·e·s pour tous les spécialistes impliqué·e·s. Notre législation sur la protection des données doit, d'une part, interdire moins et, d'autre part, sanctionner plus sévèrement les abus. »

Le rapport « Analyse de l'assurance maladie de base 2023 » est disponible au [téléchargement](#) sur le site Internet de Comparis.

Méthode

Comparis a interrogé les 13 plus grands assureurs maladie sur l'évolution de leur clientèle dans l'assurance de base de 2017 à 2022. Une enquête représentative a été réalisée par l'institut d'études de marché innoFact pour le compte de comparis.ch auprès d'un échantillon de 1035 personnes issues de toutes les régions de Suisse. Ce sondage a eu lieu en avril 2023.

Pour plus d'informations :

Felix Schneuwly
Expert Assurance maladie
Téléphone : 079 600 19 12
E-Mail : media@comparis.ch
comparis.ch

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. Fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 200 collaboratrices et collaborateurs.

Comment la population suisse est-elle assurée ?

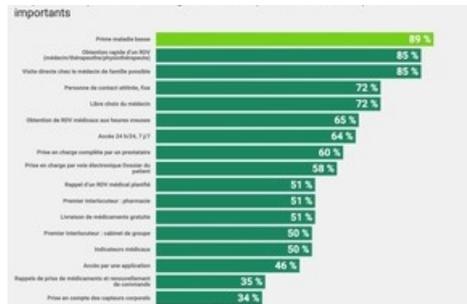
Parts des modèles d'assurance-maladie dans l'assurance de base

■ HMO/médecin de famille ■ Standard ■ Télémédecine ■ Autre ■ Aucune indication



Source : enquête représentative réalisée par l'Institut de sondage et d'études de marché Insofact, 1035 personnes interrogées, avril 2023.

comparis.ch



nombre de personnes assurées au 1er janvier 2023 par rapport à l'année précédente

Assureurs	Assurés	Différence par rapport à l'année précédente	Variation en %
KPT	552 600	195 100	54,6
Groupe Mutuel	1 007 500	67 500	7,2
Groupe Sympany	239 200	32 600	15,8
Groupe Swica	880 000	29 000	2,9
Groupe Visana	644 200	15 500	2,5
EGK	95 900	9 000	10,7
ÖKK	175 400	5 900	3,5
Sanitas	598 000	4 900	0,8
Concordia	628 000	2 100	0,3
CSS	1 502 400	-10 800	-0,7
Alpini	152 500	-40 500	-21
Heliana	1 420 000	-84 000	-5,8
Assura	812 000	-89 000	-9,9

Comparatif du nombre d'assurés entre 2018 et 2023

Assureurs	Assurés 2023	Différence par rapport à 2018	Variation en %
Heliana	1 420 000	237 000	20
KPT	552 600	167 700	43,6
CSS	1 502 400	126 400	9,2
Groupe Swica	880 000	110 000	14,3
Sanitas	598 000	46 000	8,3
Groupe Sympany	239 200	44 400	22,8
Groupe Visana	644 200	15 600	2,5
EGK	95 900	13 200	16
ÖKK	175 400	8 400	5
Concordia	628 000	6 400	1
Alpini	152 500	-32 200	-17,4
Groupe Mutuel	1 007 500	-58 500	-5,5
Assura	812 000	-187 000	-18,7

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100907347> abgerufen werden.